

Bulletin d'histoire politique

L'évolution du système de partis au Québec : un bipartisme qui se maintient

Réjean Pelletier



Volume 19, numéro 1, automne 2010

Les partis politiques en crise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056016ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056016ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pelletier, R. (2010). L'évolution du système de partis au Québec : un bipartisme qui se maintient. *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 77-88.
<https://doi.org/10.7202/1056016ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'évolution du système de partis au Québec : un bipartisme qui se maintient

RÉJEAN PELLETIER
Département de science politique
Université Laval

On peut diviser en trois grandes périodes l'évolution du système de partis au Québec. La première s'étend de 1867 à 1936 où les conservateurs s'opposent aux libéraux, chaque parti dominant tour à tour. La seconde période couvre les années 1936 à 1970 durant lesquelles l'Union nationale s'impose face au Parti libéral du Québec (PLQ). La troisième s'étend de 1970 jusqu'à ce jour alors que s'affrontent le Parti libéral du Québec et le Parti québécois qui alternent au pouvoir¹.

C'est donc dire que le bipartisme s'impose toujours à chacune de ces périodes puisqu'on assiste, à chaque fois, à la naissance d'une nouvelle formation politique qui vient remplacer un parti existant. Autre caractéristique: le Parti libéral «est le parti de la continuité dans le système des partis provinciaux du Québec»² en ce sens que c'est la seule formation politique à avoir survécu depuis 1867 jusqu'à ce jour, réussissant à survivre aux différentes scissions qui ont marqué ce parti.

L'opposition entre conservateurs et libéraux (1867-1936): deux longues dominations successives

Durant près de soixante-dix ans, soit de 1867 à 1936, les partis provinciaux québécois ne sont que de simples succursales des partis du même nom œuvrant sur la scène fédérale. Il faut noter, cependant, une exception importante à Ottawa puisqu'à partir des années 1920, des tiers partis font élire régulièrement un certain nombre de députés à la Chambre des communes (Parti progressiste, CCF, Crédit social), ce qui n'est pas le cas à l'Assemblée législative du Québec.

Durant cette période, deux partis se partagent le pouvoir à Ottawa. À la longue domination des conservateurs au XIX^e siècle suit la longue

domination des libéraux au ^{xx}^e siècle, entrecoupée de deux intermèdes conservateurs : l'arrivée de Borden en 1911 met fin au règne de Laurier et le gouvernement Bennett (1930-1935) marque une autre pause à la domination des libéraux. À Québec, les deux mêmes partis se partagent le pouvoir, les conservateurs au cours du ^{xix}^e siècle (avec l'intermède du Parti national d'Honoré Mercier³) et les libéraux qui se maintiennent au pouvoir sans interruption de 1897 à 1936.

Les chefs des partis fédéraux ou leurs lieutenants francophones imposent leur présence et leur domination sur le parti frère du même nom, aussi bien du côté libéral que du côté conservateur. L'exemple le plus probant de cette symbiose survient au ^{xix}^e siècle lorsque le premier ministre conservateur Adolphe Chapleau quitte son poste à Québec pour devenir ministre à Ottawa et est remplacé par un ministre conservateur fédéral, Joseph-Alfred Mousseau, qui vient occuper le poste de premier ministre du Québec. Durant toute cette période, la carrière fédérale est plus prestigieuse et, souvent, attire davantage que la carrière provinciale. Le parti qui compte davantage, c'est le parti fédéral. Le parti frère moins important et moins prestigieux, c'est le parti provincial.

Par contre, la situation va changer progressivement au cours de la première moitié du ^{xx}^e siècle. Des premiers ministres libéraux tels que Lomer Gouin et Louis-Alexandre Taschereau adoptent à l'occasion des positions autonomistes face aux gouvernements fédéraux. Ils ont été précédés en cela par Honoré Mercier (1887-1891) qui avait convoqué la première conférence inter-provinciale de l'histoire chargée d'établir les positions des provinces sur un certain nombre de sujets litigieux dans les relations avec Ottawa (le rôle du lieutenant-gouverneur, les subventions fédérales aux provinces, l'utilisation du pouvoir déclaratoire, le pouvoir de désaveu, etc.).

C'est surtout à partir des années 1920, à la suite de la nomination de Taschereau comme premier ministre, que les revendications autonomistes vont se faire plus nombreuses. Ces revendications vont prendre différentes formes⁴ : défense de la compétence provinciale sur les ressources naturelles contre les ingérences du fédéral, au moment où va se développer considérablement l'exploitation de ces ressources durant les années 1920 ; rejet du plan fédéral sur les pensions de vieillesse instauré en 1927 puisque cette compétence est du ressort des provinces (le programme fédéral des pensions de vieillesse, selon une formule à frais partagés (moitié-moitié), sera finalement accepté par le gouvernement provincial en 1936) ; recours à la taxe de vente, considérée comme une taxe indirecte et, de ce fait, réservée normalement à la compétence fédérale selon la constitution de 1867 : l'expédient alors utilisé fut d'imposer la taxe directement au consommateur et de charger le vendeur de la percevoir au nom du gouvernement provincial.

En somme, on peut considérer ces positions autonomistes du premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau comme le prélude du combat autonomiste du premier ministre unioniste Maurice Duplessis.

L'Union nationale face au Parti libéral : le premier réaligement des forces politiques (1936-1970) ou la domination de l'UN.

La fin de cette longue période est marquée par la naissance en 1936 de l'Union nationale (UN). Ce parti résulte de la fusion du Parti conservateur provincial alors dirigé par Maurice Duplessis et de l'Action libérale nationale dirigée par Paul Gouin, groupe dissident qui a quitté le Parti libéral provincial : cette fusion marque donc la fin du Parti conservateur provincial. Le nouveau parti (UN) sera dirigé par Duplessis qui laissera de côté les positions réformistes de Gouin et adoptera des positions conservatrices sur le plan social et libérales sur le plan économique par sa politique de laisser-faire⁵. L'arrivée de l'Union nationale, parti strictement provincial, marque ainsi le début de la seconde période qui s'étend jusqu'en 1970.

Comme le souligne Vincent Lemieux⁶, les élections de 1935 et de 1936 peuvent être considérées comme des élections de réaligement en ce qu'elles marquent la fin de la domination du Parti libéral et l'émergence d'un nouveau parti, sous la forme d'une coalition en 1935 et d'un parti unifié en 1936. Ce qui ouvre la voie à une longue domination, presque ininterrompue, de l'Union nationale de 1936 à 1960 sous le leadership de Maurice Duplessis (mort en 1959). Le Parti libéral, désormais dirigé par Adélard Godbout qui a succédé à Taschereau, reprendra cependant le pouvoir en 1939, à l'aube de la guerre, jusqu'en 1944 où il sera défait en obtenant plus de voix, mais moins de sièges que l'Union nationale.

L'Union nationale de Duplessis reprendra pratiquement les mêmes thèmes durant quatre campagnes électorales successives de 1944 à 1956 : défense de l'autonomie provinciale, attaques contre les libéraux provinciaux, mais aussi les libéraux fédéraux qui veulent mettre sur pied l'État-providence en empiétant sur les compétences du Québec en matière sociale, lutte contre le communisme, rappel des réalisations de l'UN ou, plus exactement, de Duplessis puisque toutes ces campagnes sont extrêmement personnalisées⁷. On le voit partout sur la publicité du parti : Duplessis donne à sa province, Duplessis construit des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux, bref Duplessis est omniprésent et il incarne tout le parti.

L'autonomie apparaît comme l'élément le plus structurant du discours unioniste. C'est à la fois la préservation et la défense des droits du Québec face aux empiètements du gouvernement central, le moyen de s'opposer aux libéraux provinciaux qui préconisent des réformes sociales selon un modèle inspiré d'Ottawa, et une façon également de préserver la place de

l'Église dans les systèmes d'éducation et de santé. En somme, il s'agit de maintenir et de préserver les valeurs et les institutions en place.

La Révolution tranquille constitue sans aucun doute une rupture politique importante avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec sous la direction de Jean Lesage et la défaite de l'Union nationale. Mais elle ne marque pas pour autant la fin de l'UN. Le réalignement des partis politiques au Québec se fera progressivement à partir de l'élection de 1970 avec l'arrivée du Parti québécois (créé en 1968), qui avait été précédé dans les années 1960 de deux partis indépendantistes, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN), et le Ralliement national (RN).

Cette période de modernisation et de rattrapage pour la société québécoise est surtout marquée par la transformation des institutions politiques et par l'intervention de l'État québécois dans de nombreux secteurs d'activité (éducation, culture, santé, économie, etc.), si bien que l'État est appelé à remplacer l'Église comme institution dominante dans la société québécoise. Le Parti libéral incarne bien cette idéologie interventionniste face à l'UN qui devra s'ajuster progressivement à ce changement. Création ou restructuration d'appareils étatiques, modernisation de la fonction publique, réforme de l'éducation, assurance-hospitalisation, nationalisation de l'électricité, création du régime des rentes du Québec et de la Caisse de dépôt et placement, bref le Parti libéral place l'État québécois au cœur du développement économique, social, culturel et politique, et considère cet État comme un instrument d'émancipation et de progrès.

Si la Révolution tranquille a profondément transformé la société québécoise et a permis l'émergence d'un État québécois nettement interventionniste, il ne faut pas oublier que, de 1936 à 1970, l'Union nationale détient le pouvoir durant les deux tiers du temps, que c'est elle qui domine vraiment cette période et que Maurice Duplessis en est la figure emblématique par excellence.

Le Parti québécois face au Parti libéral : le second réalignement des forces politiques (de 1970 jusqu'à ce jour) ou l'alternance au pouvoir

Même si la conception d'un État interventionniste touche aussi l'UN au cours des années 1960, surtout sous le leadership de Daniel Johnson (père), c'est avant tout la naissance du Parti québécois (PQ) en 1968 qui témoigne d'un réalignement des forces politiques au Québec au cours de la décennie suivante et ouvre une nouvelle ère politique. Il ne s'agit plus de défendre l'autonomie du Québec face aux autorités fédérales, comme l'avaient fait antérieurement l'Union nationale de Maurice Duplessis et son autonomisme défensif, et le Parti libéral de Jean Lesage et son autonomisme plus offensif. Le Parti québécois franchit une étape nouvelle en préconisant une profonde redéfinition du régime constitutionnel qui prendrait la forme de

la souveraineté du Québec, assortie d'une association économique avec le reste du Canada. L'Union nationale, désormais interventionniste, cherche sa voie entre l'autonomie, l'égalité et l'indépendance⁸ : elle choisit plutôt la voie fédéraliste, tout en flirtant avec l'indépendance et en s'opposant aux visées centralisatrices d'Ottawa. Entre le PLQ qui défend clairement l'option fédéraliste et le PQ qui incarne le mouvement souverainiste, l'UN ne réussit pas à trouver sa place et disparaîtra progressivement du paysage politique (les derniers députés unionistes ont été élus en 1976). C'est pourquoi on peut dater de 1970 la troisième grande période du système de partis au Québec : le Parti québécois vient remplacer l'Union nationale sur l'échiquier politique, alors que le Parti libéral constitue toujours l'autre grande force politique.

Présent depuis 1867 sur la scène québécoise, le Parti libéral a ainsi survécu à deux scissions qui se sont produites au sein du parti et qui ont donné naissance à deux nouveaux partis, sources de réalignements des forces politiques : l'UN en 1936 et le Parti québécois en 1968. En effet, le PQ résulte de la fusion du Mouvement souveraineté-association, créé par René Lévesque et ses partisans qui ont quitté le Parti libéral, et du Ralliement national, parti indépendantiste déjà présent à l'élection de 1966. Deux semaines après la fondation du PQ en 1968, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN) va se dissoudre et son dernier chef, Pierre Bourgault, va recommander aux membres d'adhérer au Parti québécois (René Lévesque avait refusé la fusion du MSA et du RIN, jugeant ce dernier trop à gauche et extrémiste). Comme en 1935-1936, il se produit, avec l'arrivée du PQ, un changement durable et significatif dans les fidélités partisans et dans l'identification des électeurs à un parti donné à la suite de la montée d'un nouvel enjeu politique suffisamment fort pour briser l'inertie caractéristique du système de partis. Ce nouveau réalignement des forces politiques s'effectuera progressivement au cours des années 1970.

L'opposition sur la conception du rôle de l'État québécois entre, d'un côté, l'Union nationale et un État clientéliste et, de l'autre, le Parti libéral et un État interventionniste, est largement remplacée par un nouvel enjeu qui fait référence à la *place* que doit occuper l'État québécois au sein même ou à l'extérieur de la fédération canadienne. Avec Robert Bourassa, le Parti libéral du Québec s'est rangé résolument dans le camp fédéraliste ; avec René Lévesque, le Parti québécois s'est présenté comme le défenseur de l'option souverainiste. Entre les deux, il n'y avait pas de place pour des positions centristes, mitoyennes, trop souvent ambiguës. La recherche d'une plus grande autonomie pour le Québec aussi bien de la part de l'Union nationale que du Ralliement créditiste ne réussit pas à rallier un nombre suffisant d'électeurs autour de cette option. Dans ce contexte, survivant avec peine au cours des années 1970, l'Union nationale et le

Ralliement créditiste vont disparaître complètement de la carte politique québécoise à l'élection de 1981. Désormais, le PLQ et le PQ sont les deux seuls grands adversaires à s'affronter dans l'arène politique sur la base avant tout d'une opposition entre le fédéralisme et le souverainisme et, secondairement, de leur conception du rôle de l'État québécois. Globalement, durant cette période, le Parti québécois apparaît souverainiste et plus interventionniste (social-démocrate) et le Parti libéral fédéraliste et moins interventionniste. Pour le dire autrement, un Parti québécois plutôt à gauche ou centre-gauche et un Parti libéral plutôt au centre ou centre-droit. Les deux partis ont donc tendance à converger vers le centre politique, là où se situent la majorité des électeurs.

Depuis 1970 jusqu'à ce jour, le Parti libéral et le Parti québécois vont s'échanger le pouvoir, chacun le conservant durant deux mandats, sauf récemment puisque le Parti libéral de Jean Charest en est à un troisième mandat depuis l'élection de décembre 2008. Il est vrai, cependant, que son deuxième mandat, sous forme d'un gouvernement minoritaire (le premier depuis 1878), a été de courte durée (20 mois).

Ces deux partis vont marquer la société québécoise, chacun à sa manière. Le premier gouvernement libéral de Robert Bourassa (1970-1976) se caractérise à la fois par des projets qui ont été bien accueillis tels que l'instauration de l'assurance-maladie et le lancement du projet hydro-électrique de la Baie James, mais aussi par de nombreuses grèves dans les secteurs public et parapublic, l'une d'elles conduisant à l'emprisonnement des chefs des trois grandes centrales syndicales en 1972, et par l'adoption de la loi 22 qui fait du français la langue officielle du Québec, mais qui a été surtout critiquée pour ses tests linguistiques que devaient passer de jeunes enfants pour être admis à l'école anglaise.

Le retour de Robert Bourassa au pouvoir (1985-1994) ne fut pas particulièrement marquant puisqu'il se caractérise par de nombreux échecs ou par des politiques décriées : échec de la « réingénierie » de l'État entreprise par les ministres Gobeil et Macdonald qui s'inspiraient des idées néoconservatrices alors à la mode avec Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher au Royaume-Uni, échec de l'Accord du lac Meech (1990) qui venait répondre aux demandes du gouvernement du Québec pour qu'il puisse donner son accord officiel au rapatriement de 1982, échec de l'Accord de Charlottetown (1992) pourtant appuyé par le PLQ, crise d'Oka avec les autochtones (1990), politique largement décriée de réforme de l'aide sociale (avec ce que l'on a appelé les « Bou-bou macoutes »), volonté d'assainir les finances publiques qui a conduit à quelques affrontements avec les syndicats (mais sans commune mesure avec les années 1970) et, finalement, scission à l'intérieur du Parti libéral en 1992.

Pour la troisième fois de son histoire, le PLQ a fait face à une scission avec le départ de Jean Allaire et d'un groupe de jeunes libéraux sous la

direction de Mario Dumont qui présideront, en mars 1994, à la naissance de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Ces membres démissionnaires étaient en désaccord avec la position du parti qui appuyait l'Accord de Charlottetown, lequel ne répondait pas aux positions du Rapport Allaire, pourtant officiellement adopté par le Parti libéral et toujours en vigueur à cette époque. Toutefois, contrairement à ce qui s'est passé en 1936 et en 1968, la naissance de l'ADQ n'engendre pas un réaligement des forces politiques au Québec.

Sous la direction de René Lévesque, le Parti québécois prend le pouvoir en 1976 pour le conserver jusqu'en 1985. Durant son premier mandat, le PQ renoue avec l'esprit de la Révolution tranquille par différentes mesures qui ont marqué le Québec jusqu'à ce jour. Outre la loi sur les consultations populaires, on peut signaler la réforme du financement des partis politiques, dont René Lévesque était particulièrement fier, l'instauration d'un programme d'assurance-automobile sous l'égide de l'État, la protection du territoire agricole, l'interdiction d'employer des briseurs de grève (loi anti-scabs) et, surtout, la loi 101 aussi appelée la Charte de la langue française, qui entendait faire du Québec un État français et touchait non seulement au secteur public, mais aussi au secteur privé. Ce mandat se terminera par un échec du PQ lors du référendum de mai 1980.

Amorcé en 1981, le deuxième mandat du PQ fut nettement moins glorieux, marqué à la fois par une profonde récession économique et le profond mécontentement du secteur public qui doit subir des coupures salariales en 1982. C'est aussi en 1981-1982 que le gouvernement fédéral, avec l'appui de neuf provinces, mais sans l'accord du Québec, va procéder au rapatriement de la constitution canadienne à laquelle s'ajoutent désormais une Charte des droits et libertés et une formule d'amendement.

De retour au pouvoir en 1994, le Parti québécois, dirigé par un nouveau chef, Jacques Parizeau, va soumettre son option d'une souveraineté-partenariat à un référendum dès 1995. Avec un taux de participation de 93,5 %, ce sont 50,6 % des citoyens québécois qui diront non à ce projet contre 49,4 % qui l'appuieront. Devant cet échec, Parizeau démissionne et sera remplacé par Lucien Bouchard, alors chef du Bloc québécois à Ottawa. Après avoir remporté l'élection de 1998, ce dernier va quitter son poste en 2001 et sera remplacé par Bernard Landry qui conservera le pouvoir jusqu'à l'élection de 2003.

Ces années de pouvoir du PQ seront marquées par deux programmes sociaux qu'on ne retrouve pas, selon la formule québécoise, dans les autres provinces canadiennes : le programme de garderies à cinq dollars (passant à sept dollars sous les libéraux) et le programme d'assurance-médicaments. C'est aussi Lucien Bouchard qui va convoquer, à l'automne 1996, un Sommet économique en vue d'obtenir un consensus de la part des acteurs socio-économiques sur l'atteinte du « déficit zéro » par le gouvernement.

Cet objectif s'est maintenu de peine et de misère depuis 1997. Toutefois, le Québec a renoué avec les déficits budgétaires à la suite d'une profonde récession économique à partir de 2008. Mais ce sont surtout les coupures importantes dans le secteur de la santé entraînées par la lutte au déficit, sans oublier les fusions municipales forcées de la fin de l'année 2000, qui seront exploitées abondamment par les chefs du PLQ et de l'ADQ et qui vont conduire à la défaite du PQ en 2003.

Depuis lors, le Parti libéral, dirigé depuis 1998 par l'ancien chef du Parti progressiste-conservateur, Jean Charest, a réussi à se faire élire durant trois élections consécutives, ce qui n'était pas arrivé depuis l'époque de Duplessis. Le premier mandat du PLQ fut surtout marqué, à côté de quelques succès comme une entente sur la santé avec le fédéral et l'instauration du programme d'assurance parentale, par un fort taux d'impopularité du gouvernement Charest à la suite d'un certain nombre de décisions plutôt mal accueillies par la population (parc du Mont-Orford, centrale du Suroît, augmentation des tarifs dans les Centres de la petite enfance, subventions annoncées aux écoles juives, baisses d'impôts qui tardent, etc.). À l'élection suivante, Jean Charest a été réélu, tout en étant contraint de former un gouvernement minoritaire (le premier depuis 1878) avec 48 députés sur 125, alors que l'ADQ est devenue l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale avec 41 députés, reléguant ainsi le Parti québécois au troisième rang (avec 36 députés). La cohabitation vantée par le premier ministre Charest ne dura pas longtemps puisqu'une nouvelle élection a eu lieu en décembre 2008 : le PLQ a pu former de peu un gouvernement majoritaire avec 66 députés et le PQ est redevenu l'opposition officielle avec 51 députés, alors que l'ADQ a retrouvé son rôle habituel de tiers parti avec 7 députés et que Québec solidaire a fait son entrée à l'Assemblée nationale en faisant élire un député. Ce recul prononcé de l'ADQ a entraîné la démission de son chef historique, Mario Dumont, qui dirigeait le parti depuis 1994 : il a été remplacé, en février 2009, par la députée Sylvie Roy à titre de chef intérimaire, puis par Gilles Taillon élu chef du parti en octobre de la même année et, finalement, par Gérard Deltell à la suite de la démission de Gilles Taillon quelques semaines après son élection.

Durant toute cette période qui s'étend de 1970 jusqu'à aujourd'hui, le PQ apparaît plus interventionniste que le PLQ, en ce sens qu'il fait davantage appel à l'État et à des programmes étatiques pour implanter des réformes dans la société québécoise, alors que le PLQ et, plus tard, l'ADQ, préconisent davantage le retrait de l'État et la déréglementation pour laisser plus de place au secteur privé. Sur un axe gauche-droite, le PQ se situe ainsi à la gauche du PLQ, et celui-ci à la gauche de l'ADQ, ce dernier parti étant plus à droite que les deux autres par son conservatisme fiscal et certaines propositions dans le secteur social (comme le financement des écoles par des « bons d'études ») si l'on se base sur les différents pro-

grammes que l'ADQ a défendus au cours des campagnes électorales de 1994 à 2008. Il importe d'ajouter, cependant, que les programmes de 2007 et de 2008 ont été passablement recentrés après avoir abandonné l'idée d'un taux unique d'imposition et la privatisation du financement des écoles par des bons d'études (même si le parti préconisait toujours l'abolition des commissions scolaires), proposant même des investissements accrus en éducation et en culture. L'ADQ se rapprochait ainsi du PLQ sur un axe gauche-droite, les deux cherchant à restreindre les interventions de l'État.

Sur l'axe fédéralisme-souverainisme, le PQ défend toujours des positions souverainistes atténuées par des formes de partenariat économique et même politique avec le reste du Canada et par le report d'un éventuel référendum, alors que le PLQ se présente comme un fervent défenseur du fédéralisme, ce qui ne l'empêche pas de critiquer parfois les visions trop centralisatrices du gouvernement fédéral, surtout lorsque les libéraux sont au pouvoir à Ottawa. Quant à l'ADQ, sa position autonomiste la situe entre les deux autres partis. Se présentant comme un ardent défenseur des compétences du Québec et se montrant même favorable à un accroissement de ces compétences, ce parti se situe avant tout du côté fédéraliste, sans remettre fondamentalement en cause le lien fédéral.

Pour rendre compte de la dynamique politique québécoise, il faut donc prendre en considération ces deux axes, même si la ligne dominante de clivage a été, depuis les années 1970, et semble être encore celle de la souveraineté et du fédéralisme. C'est ainsi qu'on pourrait qualifier le PQ de parti souverainiste et plutôt social-démocrate, le PLQ de parti fédéraliste et plutôt centriste, l'ADQ de parti fédéraliste-autonomiste et plutôt à droite du PLQ.

Ce qui distingue davantage l'ADQ des deux autres partis, c'est son caractère populiste. Ce qui ne signifie pas pour autant que les deux autres partis ne tiennent pas un discours populiste à certains moments aussi bien sous sa forme protestataire que sous ses traits identitaires. Comme le souligne Frédéric Boily⁹, l'ADQ adopte d'abord un discours populiste sous sa forme *protestataire*, discours qui souligne la coupure entre le peuple et les élites politiques et exprime « une protestation de la classe moyenne et des régions contre une forme d'intervention étatique jugée trop dirigiste ». À partir de l'automne 2006, l'ADQ adopte plutôt un discours populiste à caractère *identitaire*¹⁰ marqué précisément par la défense de l'identité québécoise en utilisant une série d'événements à des fins de mobilisation politique autour de la question des accommodements raisonnables (par exemple, un YMCA de Montréal qui fait givrer ses vitres pour ne pas indisposer des membres de la communauté juive hassidique). Revenue, depuis l'élection de 2008, à un rôle de tiers parti et privée de son chef historique, l'ADQ est appelée à préciser ses positions sur l'échiquier politique. Quelle

place ce parti entend-il occuper face au PLQ et au PQ? Toujours à la droite du PLQ et toujours autonomiste?

Conclusion

Dans ce contexte, comment analyser les dernières élections québécoises de 2003 à 2008? Depuis l'échec référendaire de 1995, le Parti québécois a perdu des appuis, comme si la « presque-victoire » des tenants du Oui continuait de hanter les Québécois et, surtout, de les effrayer. Mais c'est en 2003, comme le rappelle Drouilly¹¹, que les pertes péquistes ont été les plus importantes. « Un des faits majeurs de l'élection de 2003, écrit-il, est la chute brutale du taux de participation, en raison de l'abstention d'une bonne partie de l'électorat péquiste traditionnel (environ la moitié des 500 000 voix perdues par le Parti québécois sont allées à l'abstention, un tiers à l'Action démocratique et un sixième au Parti libéral) ». Et ces abstentionnistes péquistes de 2003, ajoute-t-il, ne sont manifestement pas revenus au PQ en 2007. On pourrait ajouter que le même phénomène s'est pratiquement reproduit en 2008 puisque le PQ n'a gagné que 16 200 voix de plus par rapport à 2007 (même s'il passe de 28 % à 35 % des suffrages par suite d'un faible taux de participation). Bien qu'il soit redevenu l'Opposition officielle en 2008 et qu'il réussisse à l'occasion à dépasser le PLQ dans les intentions de vote depuis lors, il ne faut pas oublier que le PQ n'a pas encore récupéré l'essentiel des 500 000 voix perdues en 2003 et que les appuis à la souveraineté se situent habituellement autour de 40-45 %, ce qui n'incite pas à tenir un référendum sur cette question. Par contre, les appuis du PQ en milieu francophone dépassent souvent ceux du PLQ, ce qui pourrait lui apporter la victoire aux élections à la condition que les appuis à l'ADQ demeurent faibles.

L'élection de 2007, souligne Drouilly¹², « apparaît surtout comme une victoire de l'Action démocratique aux dépens du Parti libéral, le Parti québécois demeurant relativement stable ». En effet, le Parti libéral perd près de 450 000 voix par rapport à l'élection précédente et ces électeurs ne sont pas vraiment revenus au PLQ en 2008, puisqu'il gagne seulement un peu plus de 50 000 voix supplémentaires. Mais, il ne faut pas oublier que, dans une course électorale, le Parti libéral part toujours avec une bonne longueur d'avance. En effet, depuis 1976 (soit durant neuf élections consécutives), le PLQ a toujours remporté la victoire dans 15 circonscriptions auxquelles il faut ajouter quatre autres circonscriptions à majorité anglophone qui ont opté, conjoncturellement, pour le Parti égalité en 1989. À cette base solide s'ajoutent neuf autres circonscriptions qui ont voté pour un autre parti en 1976 seulement, soit l'UN (4), le PNP (1) ou le PQ (4), et continuellement pour le PLQ depuis lors. Finalement, la circonscription de Bonaventure a dérogé à sa longue tradition libérale une seule fois en 1994.

C'est donc dire que le Parti libéral peut compter sur la victoire dans au moins 20 % des circonscriptions dès le déclenchement d'une élection. Aucun autre parti au Québec ne bénéficie autant d'un tel appui indéfectible. Ce qui rend de plus en plus difficile l'alternance au pouvoir qui a prévalu depuis la naissance du Parti québécois, surtout s'il y a une véritable lutte entre trois partis et que l'un d'eux bénéficie d'une prime au départ. La difficulté pour les autres partis, surtout pour le PQ, c'est de rallier le vote des anglophones et des allophones, fondement de cet appui indéfectible au PLQ.

Finalement, ce qui caractérise avant tout le scrutin de 2008, c'est à la fois un très faible taux de participation (57,4 %) et le déclin marqué de l'ADQ : ce parti perd, en effet, près de 700 000 voix par rapport à l'élection précédente, passant ainsi de 30,8 % des voix en 2007 à 16,4 % en 2008, les deux autres partis augmentant assez peu leurs appuis en nombre absolu. Bien plus, l'ADQ n'a même pas atteint en 2008 le nombre de voix recueillies en 2003, ce qui signifie un recul important pour ce parti.

En somme, on assiste à un déclin prononcé du PQ en 2003 qui se maintient à ce niveau aux élections suivantes, à un déclin prononcé du PLQ en 2007 qui se maintient en 2008, et à un déclin encore plus prononcé de l'ADQ en 2008. La question qui se pose alors : l'ADQ réussira-t-elle à se maintenir à l'instar des deux autres partis ? En plus de perdre son chef historique, l'ADQ se retrouve actuellement à moins de 10 % des intentions de vote dans les sondages. Son dernier chef, Gérard Deltell, réussira-t-il à inverser cette tendance et à relancer le parti ? Pour le moment, l'ADQ semble être revenue à son rôle habituel de tiers parti.

Ce triple déclin chez les partis politiques québécois, et surtout celui de l'ADQ, n'annonce donc pas encore un réalignment des forces politiques au Québec, mais est plutôt la marque d'une désaffection profonde à l'égard des partis en place, le taux de participation (à 57,4 %) en étant l'indice le plus évident. Ce qui ne veut pas dire pour autant que tout est joué pour l'avenir et que ce triple déclin est inexorable ou irréversible.

Notes et références

1. Pelletier, Réjean, « Les partis politiques fédéraux et québécois » dans Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien*, 4^e édition revue et augmentée, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 214-220.
2. Lemieux, Vincent, *Le parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, 2^e édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 2.
3. Ce parti est constitué des libéraux et de quelques conservateurs dissidents à la suite de la pendaison de Louis Riel en 1885.
4. Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 592-593.

5. Boismenu, Gérard, *Le duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981. Voir aussi Réjean Pelletier, *Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa, 1944-1970*, Montréal, Québec Amérique, 1989.
6. Lemieux, *op. cit.*, p. 57.
7. Pelletier, *op. cit.*, p. 38.
8. Johnson, Daniel, *Égalité ou indépendance*, Montréal, Édition Renaissance, 1965.
9. Boily, Frédéric, *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec. Entre populisme et démocratie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 97.
10. *Ibid.*, p.103-151.
11. Drouilly, Pierre, « L'élection du 26 mars 2007 au Québec. Une élection de réaligement? » dans Michel Venne et Miriam Fahmy (dir.), *L'Annuaire du Québec* 2008, Montréal, Fides, 2007, p. 27.
12. *Ibid.*, p. 32.